

Image not found or type unknown



Convocation au tribunal correctionnel en tant que victime

Par **MATHILDE94**, le **04/11/2013** à **06:48**

Bonjour ,rnJe sollicite des conseils pour constituer un dossier en me constituant partie civile face a mon ex mari qui n a pas règle la pension alimentaire depuis avril 2007.celui - ci s est soustrait volontairement à ses obligations en partant à l étranger . Je dois établir le montant de ce qu il me doit avec les pièces mais je ne sais pas comment ,les présenter . Par ailleurs je dois demander des dommages et interets qui sont légitimes mais quel montant ?je ne peux pas me permettre de prendre encore une fois un avocat . Je vous remercie d avance de votre aide .